LA CONTINUITE DANS UN CONTEXTE DE CHANGEMENT : L'EXEMPLE DES ARCHIVES DE LA PROVINCE CANADIENNE DE LA CONGREGATION DE SAINTE-CROIX

PAR:

Nadine Li Lung Hok Archiviste de la Province canadienne de la Congrégation de Sainte-Croix

Cette présentation porte sur les transformations qu'a connues le Service d'archives de la Congrégation de Sainte-Croix lors de la fusion des communautés des Pères et des Frères en 2008 et sur les mesures prises pour assurer une certaine continuité dans ce contexte de changement.

Historique de la Congrégation

En 1835, l'abbé Basile Moreau dirige depuis déjà quelques années des prêtres auxiliaires lorsqu'on lui confie la direction des Frères de Saint-Joseph. Il décide d'unir le groupe des frères et des prêtres auxiliaires pour répondre aux besoins d'éducation et de pastorale et fonde, en 1837, la Congrégation de Sainte-Croix au Mans, en France. L'année suivante, il donne une règle de vie à un petit groupe de femmes qu'il oriente aussi vers l'éducation. Dans l'esprit de Basile Moreau, les Pères, les Frères et les Sœurs étaient unis dans la vie et le travail à l'image de la Sainte-Famille.

En 1847, la Congrégation de Sainte-Croix s'installe au Canada. Quatre sœurs, huit frères et deux pères de la Congrégation sont accueillis par le curé de la paroisse de Saint-Laurent où ils s'installent. Les Sœurs ouvrent un pensionnat-externat, tandis que les Pères et les Frères fondent le Collège de Saint-Laurent. Très tôt, les Sœurs se séparent de leurs confrères masculins et, en 1857, la Province du Canada des Sœurs de Sainte-Croix est constituée. Cette communauté change de dénomination à plusieurs reprises et est aujourd'hui connue sous le nom de la Congrégation des Sœurs de Sainte-Croix.

En 1946, les Pères et les Frères se séparent à leur tour en deux Provinces distinctes et les œuvres existantes sont réparties entre les deux groupes. Confrontée à la décroissance de ses effectifs, la Congrégation des Frères intègre, en 2008, la Congrégation des Pères, formant ainsi la Province canadienne de la Congrégation de Sainte-Croix.

La Congrégation de Sainte-Croix a marqué, à sa façon, l'histoire de Montréal et de ses environs. En plus des nombreuses institutions scolaires fondées par les religieux de Sainte-Croix, mentionnons l'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal, une des plus

importantes œuvres de la communauté. La Congrégation de Sainte-Croix est aussi présente dans d'autres régions, comme l'Acadie et le Canada anglais, ainsi que d'autres pays, comme Haïti, le Brésil, l'Inde, le Bangladesh et le Rwanda.

Service d'archives

Les archives de la Province canadienne de la Congrégation de Sainte-Croix reflètent et témoignent de l'implication sociale des Pères et Frères, autant au Québec qu'ailleurs dans le monde. Le Service d'archives renferme environ deux kilomètres linéaires de documents sur divers supports. De plus, le Service conserve quelques objets et artéfacts créés ou ayant appartenu à des religieux de Sainte-Croix. Par exemple, le Service possède des trophées, médailles et autres distinctions reçus par des religieux ainsi que des œuvres d'art créées par ceux-ci. On trouve aussi à l'intérieur du Service une bibliothèque contenant majoritairement des œuvres écrites par les religieux de Sainte-Croix en plus de quelques livres rares et anciens.

Le Service d'archives répond à une centaine de demandes de recherche par année. Il y a quelques consultations qui se font sur place, mais la majorité des requêtes et réponses se font par courriel.

Fusion des Pères et des Frères

Les Congrégations des Pères et des Frères de Sainte-Croix se sont réunies en 2008 pour devenir une seule Province. Par le fait même, il y a eu fusion des archives des deux communautés.

Les éléments importants qu'on a considérés lors du transfert du fonds d'archives des Frères au Service d'archives des Pères étaient de connaître le nombre approximatif de mètres linéaires des documents à acquérir et d'évaluer l'espace nécessaire pour accueillir cette nouvelle masse documentaire.

Dans un premier temps, un inventaire sommaire des archives des Frères a été effectué. On a alors estimé qu'il y avait environ 320 mètres linéaires d'archives à relocaliser. Après étude, il a fallu réaménager le local actuel pour pouvoir accueillir environ 1000 boîtes d'archives. Cette étape s'est déroulée entre 2008 et 2009.

Une fois les boîtes déménagées, on a procédé au traitement du fonds. Pour pouvoir intégrer les documents dans le cadre de classement existant, les cotes de classification ont été modifiées de manière à transformer les séries en sous-séries. Pour ce faire, on a simplement ajouté les préfixes **P** pour **Pères** et **F** pour **Frères** afin de

distinguer la provenance des deux fonds. Les documents créés ou reçus après la fusion de 2008 portent la cote **N** pour **Nouvelle province**. Ce système de classification permet de repérer facilement les documents et de déterminer rapidement leur provenance.

Lors du traitement, on a aussi uniformisé le classement physique de certains dossiers, comme les dossiers personnels des religieux qui contiennent les mêmes types de documents, mais qui n'étaient pas traités de la même façon par les Pères et les Frères. On a donc établi un ordre dans lequel ces documents doivent dorénavant apparaître dans le dossier. À cause des renseignements nominatifs que peuvent contenir ces dossiers, leur accès a été limité au personnel autorisé de l'administration.

La dernière étape a été de déterminer ce qu'il fallait conserver. Le respect de la mission première du Service d'archives et le manque d'espace ont dicté la façon de procéder. On a ainsi élagué plusieurs documents, dont la majorité des livres provenant de la bibliothèque des Frères. Un lot de plus de 1000 documents, parmi lesquels des livres anciens en très bon état de conservation, a été donné à Bibliothèque et Archives nationales du Québec. Pour créer plus d'espace, les œuvres d'art (tableaux et sculptures créés ou détenus par des religieux de Sainte-Croix) ont été redistribuées aux maisons de la communauté et prêtées aux religieux désirant avoir une œuvre dans leur chambre. Pour tous les objets d'intérêt qu'on voulait garder, mais pour lesquels manquait l'espace ou les conditions optimales de conservation, une entente a été convenue avec le Musée de l'Oratoire Saint-Joseph pour les mettre en dépôt dans leurs réserves.

Acquisition des archives de l'Acadie

Le Service d'archives s'apprête d'ici quelques années à revivre une expérience similaire avec le transfert des archives des confrères acadiens. Ce projet implique encore une fois l'acquisition d'une masse documentaire importante. Ce fonds d'archives comprend entre autres des documents datant de l'arrivée du père Camille Lefebvre, c.s.c., en 1864 à Memramcook, au Nouveau-Brunswick. Une visite sur place sera nécessaire pour identifier les archives à transférer à Montréal, mais on estime déjà que le nombre de mètres linéaires sera approximativement le même que le fonds d'archives des Frères. En respectant les mêmes principes qui ont assuré le succès de la première fusion en 2008, on espère ainsi mener à bien ce projet d'envergure.